



Dossier d'inscription enfant

Sorties du samedi (2023-2024)

Dossier à envoyer ou à déposer à l'adresse : SKI CLUB de MORESTEL - Place Antonin Chanoz - 38510 MORESTEL A transmettre avant le 31 décembre 2023 (nombre de places limité à 100). Toute inscription au-delà de la date devra faire l'objet d'une demande préalable auprès du club.



Merci de bien prendre connaissance des ANNEXES du présent dossier et de les conserver - NE PAS NOUS LES RETOURNER !



Veillez noter que nous nous associons cette année encore à des dispositifs de l'état, de la région et du département Isère donnant droit à des réductions pour l'adhésion au Ski Club de Morestel. Les conditions de ces dispositifs de réductions sont disponibles en Annexes de ce présent dossier. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et prendre en compte de la/les réduction(s), en vous assurant de la/leurs validité(s).

Le **Ski Club de Morestel** (SCM) est une association française loi 1901 fondé en 1966, et dont le représentant légal est :
Éric DUBOIS (Président) - morestelskiclub@gmail.com et <http://ski-club-morestel.clubffs.fr/>

Le **Ski Club de Morestel** est affilié à la F.F.S ([Fédération Française de Ski](#)) et représenté en région AURA (Auvergne Rhône-Alpes) par le CSD Comité de Ski du Dauphiné (www.skidauphine.com).

Le **Ski Club de Morestel** dispense à des enfants, la pratique et l'enseignement :

- du Ski Alpin dont l'âge minimal requis est de 6 ans (au plus tard le 31 mars 2024)
- du Snowboard dont l'âge minimal requis est de 10 ans, ou inférieur si l'enfant a déjà validé un test ESF ou ESI en Snowboard ou en Ski alpin.

Pour le bien-être de votre enfant et limiter les risques liés à la pratique des sports de glisse, nos moniteurs et encadrants sont formés et disposent des connaissances et conditions requises. L'ensemble des membres du **Ski Club de Morestel**, vous invite à vous inscrire dans cette même démarche, en prenant bien connaissance des modalités du présent dossier et en le complétant avec exactitude.

Nous vous invitons aussi à consulter notre site WEB, et y découvrir les documents suivants :

- [Aide-mémoire du Ski Club de Morestel à l'attention les parents \(sorties du samedi\)](#)
- [Calendrier du Ski Club de Morestel pour la saison 2023-2024](#)

Dates prévisionnelles des sorties : tous les samedis du 13 janvier au 30 mars 2024 (à l'exclusion du 17 et 24 février 2024)

Je soussigné,

(Nom et Prénom), en ma qualité de Responsable Légal de l'enfant :

(Nom et Prénom), certifie avoir bien pris connaissance des

informations indiquées dans ce présent dossier d'inscription. J'en accepte les conditions sans réserve et atteste de l'exactitude des renseignements complétés par mes soins.

Signature(s)

Fait à

Le :

Fiche 1 : Identités

NOM de l'enfant	Prénom de l'enfant	Sexe		Date de Naissance
		Fille	Garçon	

RESPONSABLE LEGAL (1) de l'ENFANT

NOM	Prénom	Téléphone portable	
Adresse			
Code Postal		Commune	
Courriel (email)			
Information(s) particulière(s)	(Si nécessaire)		

RESPONSABLE LEGAL (2) de l'ENFANT

NOM	Prénom	Téléphone portable	
Adresse <i>(si différente du responsable légal 1)</i>			
Code Postal		Commune	
Courriel (email)			
Information(s) particulière(s)	(Si nécessaire)		

Fiche 2 : Droit à l'image

Le droit à l'image est un droit autonome découlant des dispositions de l'article 9 du code civil, selon lequel « chacun a le droit au respect de sa vie privée ». Comme tout droit de la personnalité, le droit à l'image est inaliénable. Ainsi, l'autorisation de diffusion et de fixation de l'image d'autrui n'empêche pas la cession de la titularité de son droit à l'image.

Le Ski Club de Morestel réalise parfois, quelques photos (ou vidéos) de groupe, sous la conduite de professionnels de la photo ou des amateurs membres du Ski Club. Veuillez nous préciser votre autorisation ou refus de prendre en photo votre enfant.

Conformément mon enfant au droit à l'image et protection de la vie privée

J'autorise le Club à prendre en photo (ou vidéo) mon enfant _____

OU

Je n'autorise pas le Club à prendre en photo (ou vidéo) mon enfant _____

Fiche 3 : Assurance

Nous rappelons que la licence FFS couvre de base la pratique du Ski Alpin et Snowboard en club, avec des garanties limitées à :

- Responsabilité civile
- Défense-recours
- Assistance juridique pour les victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques

Le Ski Club de Morestel propose l'extension de la licence FFS aux options **PRIMO** ou **MEDIUM**.

Un détail des garanties complémentaires couvertes par les Options **PRIMO** et **MEDIUM** est disponible à l'adresse : <https://ffs.fr/garanties-dassurance/>

Pour toutes demandes complémentaires, nous vous invitons à vous rapprocher de vos correspondants du club.

Je souscris l'extension de licence FFS avec OPTION PRIMO _____

OU

Je souscris l'extension de licence FFS avec OPTION MEDIUM _____

Veillez à compléter la fiche 7 (adhésion) avec l'une ou l'autre des options

OU

Je ne souscris pas l'extension de licence FFS (je dispose d'une assurance personnelle)

Si vous ne souscrivez pas d'extension d'assurance de la FFS, nous vous invitons à bien vous assurer que votre enfant est couvert par une / des garanties d'accidents liés à la pratique du ski alpin. N'oubliez jamais que des frais peuvent être engagés en cas d'accident. En cas de doute, veuillez-vous en remettre à votre assurance.

-

Dans ce cas précis, merci de compléter le cadre ci-dessous :

Nom de votre Compagnie d'assurance :

Numéro de votre Contrat d'assurance

Fiche 4 : Groupe

Nom	Prénom de l'enfant	Choix de la discipline	
		Ski alpin	Snowboard

Niveau : Cocher la case correspondante au dernier niveau acquis par votre enfant.

Ski alpin			Snowboard		
Ecole de Ski Français ESF	OU	Casque FFS	Ecole de Ski Français ESF	OU	Surf FFS
Ourson		-	Goomie, Rookie ou Izzy Rider		-
Flocon		Blanc	Snowboard Découverte		-
1 ^{ère} Étoile		Jaune	1 ^{er} Snowboard		Vert
2 ^{ème} Étoile		Orange	2 ^{ème} Snowboard		Bleu
3 ^{ème} Étoile		Vert	3 ^{ème} Snowboard		Rouge
Étoile de Bronze		Bleu	Snowboard Expert		Noir
Étoile d'Or		Rouge	X-Boarder (Performance)		
Fléchette		-	Je ne sais pas ou débutant		
Flèche (Bronze, Argent, Vermeil, ou Or)		Noir			
Chamois (Bronze, Argent, Vermeil, ou Or)					
Je ne sais pas ou débutant					

Fiche 5 : Matériel

Le Ski Club de Morestel fournit les skis & bâtons ou Snowboard (conformes à son niveau) à tous les enfants,



Le Ski Club de Morestel n'autorise plus l'usage des skis ou snowboards personnels !

Notez bien que le prêt de matériel du ski club est exclusivement réservé aux sorties du samedi, de janvier à fin mars. Le matériel est entreposé et stocké en station pendant toute la saison d'hiver. Veuillez compléter les informations ci-dessous. Ils sont indispensables pour un réglage optimal du matériel et par conséquent la sécurité de votre enfant.

Taille (cm)	Pointure (chaussure)	Poids (Kg)	Partie réservée SCM
			N° SKI / SNOWBOARD

Fiche 6 : Adhésion Annuel

FRAIS D'INSCRIPTION

Adhésion Ski Club de Morestel comprenant :

- Cotisation au Ski Club de Morestel
- Tests de Ski ou Snowboard en fin de saison (inclus médaille et carnet)
- Licence FFS (Fédération Française de Ski) - Carte Neige loisir JEUNE RC

Prix des frais d'inscription
base = **160 €**
hors assurance

Prêt du matériel (Skis & Bâtons ou Snowboard - chaussures & casque non fournis)

Assurance (Cf. fiche 3 et annexe)

- | | |
|--|-----------------------------|
| - Assurance personnelle
OU | Base souscription 0 euro |
| - Assurance FFS option PRIMO
OU | Facultatif : Base + 16 euro |
| - Assurance FFS option MEDIUM | Facultatif : Base + 32 euro |

Total frais d'inscription & licence - Euro

DEDUCTION FAMILLE

Si vous inscrivez plusieurs enfants, vous bénéficiez d'une remise exceptionnelle à valoir pour chaque dossier d'inscription

Nom et Prénom du (des) frère(s) ou sœur(s) inscrit(s) pour cette même saison

1 enfants inscrits (remise 0 euro)

2 enfants inscrits (remise 5 euro)

3 enfants inscrits (remise 10 euro)

Total réduction Famille - Euro

REDUCTIONS (informations détaillées en Annexe)

Pass'sport pour tous !

Réservé à la pratique d'une activité sportive

Non

Oui - remise 50 euro

Numéro du Pass'Sport :

Carte TATOO réservée aux collégiens

Non

Oui - remise maxi 50 euro

Numéro Carte Tadoo :

Indiquer le montant à prélever par le Ski Club !

PASS Région réservé aux jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Numéro PASS Région :

Non

Oui - remise 30 euro

+ Code d'accès (4 chiffres) :

Non cumulable avec carte Tadoo

Total des réduction(s) - Euro

MONTANT TOTAL DE L'ADHESION AU SKI CLUB DE MORESTEL - EURO

NB : S'assurer du solde bénéficiaire restant à la date de l'adhésion.

Fiche 7 : Règlement de l'adhésion

Montant total reporté de la page précédente avec un règlement (au choix : Chèques ou Espèces)

Paiement par chèque : en 1 fois en 2 fois en 3 fois

N° Chèque 1	Montant du chèque 1	Euro	
N° Chèque 2	Montant du chèque 2	Euro	
N° Chèque 3	Montant du chèque 3	Euro	
Veuillez noter que chaque chèque sera prélevé au 1er Janvier, 1er Février puis enfin au 1er Mars 2024		Total en chèques	Euro
Note : s'assurer qu'il correspond bien au montant total de l'adhésion (cf. page précédente)			

OU

Paiement en espèces (exclusivement pour la totalité de l'adhésion)

Note : s'assurer qu'il correspond bien au montant total de l'adhésion (cf. page précédente)	Total en espèces	Euro
---	-------------------------	-------------

Et information importante :



Montant à régler (en plus de l'adhésion) lors de chaque sortie du samedi

MONTANT / SORTIE
26,00 € comprenant le cours, le transport Aller-Retour et le forfait de ski à la journée.
Ce montant est à régler par chèque ou espèces (avec appoint de préférence).
NB : En cas d'impossibilité de pratiquer le ski à l'arrivée à la station (conditions météorologiques défavorables, à risques, ...) le ski club n'effectue pas de remboursement. Ceci en raison des frais engagés et répartis sur l'ensemble de la saison. Dans ce cas et dans la mesure du possible, le ski club assure aux enfants, des activités ludiques dans les alentours de la station (visites éducatives, jeux et animations...).
Le prix de chaque sortie est à payer le jour même de la sortie, auprès de notre équipe en charge de la trésorerie.
Le paiement s'effectue à la salle Robert CALZA (parking du lycée de Morestel) avant le départ des cars.
NB : Pour le paiement de la sortie du samedi, merci de bien respecter l'heure limite de départ des cars, fixée à 9h30

Fiche 8 : Informations Médicales

Toute inscription au Ski Club de Morestel, nécessite de compléter un questionnaire médical.

Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale répondent conjointement aux questionnaires disponibles en Annexe :

- Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur



Attention, même en cas de réponse négative à l'ensemble des questions, le questionnaire ne doit pas être transmis au club. Le club ne doit conserver qu'une attestation du/des titulaire(s) de l'autorité parentale (via le feuillet détachable de la notice licence ou une attestation propre).

J'atteste de la bonne prise en compte de l'annexe « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » et de l'exactitude des réponses. **Oui**

Allergies, contre-indications médicales ou toutes autres informations utiles :

Votre enfant présente des allergies

Oui Non

Si oui, merci de préciser :

Votre enfant présente des contre-indications médicales

Oui Non

Si oui, merci de préciser :

Information & procédure en cas d'accident :

J'atteste avoir pris connaissance qu'en cas d'accident de mon enfant, le responsable d'activités du Ski Club de Morestel contacte le(s) responsable(s) légal (aux) de l'enfant dans le meilleur délai. **Oui**

Information & procédure en cas d'urgence :

J'atteste avoir pris connaissance que si le responsable d'activités du Ski Club de Morestel ne parvient à joindre le(s) responsable(s) légal (aux) de mon enfant, je suis avisé que le responsable d'activités du Ski Club de Morestel s'en remettra alors aux prérogatives des personnels de secours et de soins. **Oui**